E/cn.9/2018/NGO/9 **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. générale 4 janvier 2018 Français Original: anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante et unième session

9-13 avril 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire¹

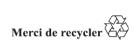
Débat général 3 a) : Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national

3 b): Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales

Déclaration présentée par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social²

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

 $^{^2\,}$ La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





¹ E/CN.9/2018/1.

Déclaration

Axée sur le thème « Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales », la cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement est l'occasion pour la communauté internationale de s'appuyer sur les dernières données démographiques afin d'élaborer des politiques et des programmes qui répondent mieux aux besoins de bases et tirent meilleur parti des contributions des populations urbaines et des migrants, et de veiller à ce que les zones urbaines s'adaptent de manière durable à la croissance de leur population.

L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), principale association professionnelle mondiale de démographes, est depuis longtemps un partenaire de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle elle fournit données et méthodes récentes portant sur des questions démographiques pertinentes pour l'élaboration de politiques. À ce titre, l'UIESP contribue aux travaux scientifiques sur l'évolution démographique et le développement durable, propose des outils et activités de formation, et soutient le transfert dans le monde entier d'innovations et de bonnes pratiques en matière de recherche et de méthodologie démographiques.

Prise en compte d'un large éventail de données démographiques pour une gestion efficace de la croissance urbaine

À l'avenir, l'accroissement démographique concernera presque uniquement les zones urbaines et on estime que la population urbaine mondiale augmentera de deux tiers d'ici à 2050. Bien que, dans les quartiers périphériques informels des villes, nombre de nouveaux arrivants soient des migrants issus de zones rurales, cette croissance sera en grande partie due au fait que le taux de natalité des résidents urbains sera supérieur à leur taux de mortalité. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud sont les régions affichant les taux les plus élevés d'accroissement démographique urbain, estimés à 3,8 % pour la première (soit un doublement tous les 18 ans en moyenne) et à 2,4 % pour la seconde (soit un doublement tous les 29 ans). À eux seuls, l'Inde et le Nigéria devraient voir leurs populations urbaines combinées croître de 615 millions de personnes d'ici à 2050.

En Asie, en Afrique et en Amérique latine, près d'un citadin sur trois vit dans un bidonville et dispose d'un accès limité aux services de base, notamment aux services de santé, d'éducation, d'assainissement et d'approvisionnement en eau salubre. Si, en zone urbaine, le taux de fécondité a diminué ces dernières années, les besoins non satisfaits en matière de contraception moderne et le nombre de grossesses non désirées restent élevés, et la croissance rapide du nombre d'adolescents et d'autres sous-groupes défavorisés engendre des besoins considérables en services de santé sexuelle et procréative. Par ailleurs, la baisse du taux de fécondité facilite l'investissement des ménages dans l'éducation des enfants - un aspect du dividende démographique - et se traduit par un rythme de croissance urbaine plus lent et plus gérable. Trop souvent, toutefois, les données sur la planification de la famille et les autres services de santé sexuelle et procréative sont laissées de côté lors des débats d'orientation sur la gestion de la croissance urbaine. De ce fait, l'UIESP mène actuellement une nouvelle action visant à accroître l'attention accordée à l'importance de cette question dans les politiques de développement urbain, à contribuer aux bases de données nécessaires pour faire en sorte que les activités menées dans les zones urbaines répondent aux besoins en matière de planification de la famille et de santé procréative, ainsi qu'à renforcer les capacités des jeunes chercheurs d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud à mener des recherches de qualité, utiles à l'élaboration de politiques et susceptibles d'éclairer les mesures prises par les pays pour rendre les villes durables.

2/3

Renforcement des données et de la recherche sur les migrations

Les données démographiques sur la migration ne servent pas uniquement à nourrir les débats d'orientation et à permettre l'élaboration de politiques judicieuses mais constituent également une contribution objective lors des débats, potentiellement animés, sur la migration sûre, ordonnée et régulière. L'UIESP a créé un Comité spécial sur le renforcement des données et de la recherche sur les migrations et présenté des recommandations spécifiques concernant les définitions et concepts relatifs à la migration, notamment les informations à recueillir pour recenser les migrants internationaux, les cas de déplacement volontaire ou forcé et les situations de migration irrégulière. Les recommandations destinées à renforcer les données migratoires concernent l'amélioration de la conception des recensements et des études et de l'utilisation des données qui en sont issues, ainsi que des sources administratives, notamment les données enregistrées aux frontières ou pour l'établissement des visas et des cartes de résident. Les migrants en situation irrégulière étant généralement exclus des services administratifs ordinaires et des études officielles, il faut mettre au point des méthodes indirectes pour estimer approximativement leur nombre et leurs caractéristiques. L'UIESP a également formulé des recommandations spécifiques en vue d'approfondir les recherches sur la migration, afin de mieux comprendre comment individus et États peuvent tirer le meilleur parti des possibilités offertes par celle-ci et de régler au mieux les problèmes qui en découlent pour les gouvernements, les sociétés et les gens, dans le plein respect des droits fondamentaux des personnes concernées.

Investissement dans la formation aux méthodes démographiques et utilisation novatrice des sources de données

De nombreuses données empiriques concernant la migration, l'urbanisation et leurs causes et conséquences sont produites par des scientifiques formés aux concepts, méthodes et connaissances démographiques. La formation démographique intègre un ensemble de méthodes visant à produire des estimations et des projections fiables à partir de données limitées ou faussées et des outils analytiques permettant d'examiner les liens systémiques entre les effectifs et les flux de population dans l'espace et le temps. Il faut de toute urgence relancer l'investissement dans la formation, de nouvelles sources de données allant des médias sociaux aux satellites étant apparues, rendant nécessaire l'élaboration de normes et de méthodes solides afin d'en évaluer la qualité.

L'UIESP investit dans la formation à la démographie et encourage l'utilisation de nouvelles sources et méthodes pouvant fournir des données directement pertinentes s'agissant des villes durables, de la mobilité humaine et des migrations internationales. Des ateliers ont récemment été organisés sur les sujets suivants : « Médias sociaux, big data et démographie numérique », « Projections démographiques bayésiennes : théorie et pratique » et « Démographie géospatiale : combiner les données des satellites, des enquêtes, des recensements et des téléphones mobiles pour fournir des estimations sur des petites régions ». Dans un contexte d'émergence de nouvelles sources de données et méthodes, il importe, pour pouvoir utiliser de précieuses données pour éclairer les politiques sur la croissance urbaine durable et la migration sûre, ordonnée et régulière, d'investir dans la formation démographique, en particulier pour le personnel technique des organismes nationaux de statistique. Nous exhortons la Commission de la population et du développement à tenir compte de ces besoins en formation et de mettre à niveau les compétences grâce à des activités de formation de courte et de longue durée, et à demander qu'un financement suffisant leur soit attribué.

18-00169 **3/3**